



PROCES VERBAL DE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal de Saint Martin d'Arberoue s'est réuni le 18 mars à 19h00 sous la présidence de Monsieur Antton LARRABURU, Maire.

Présents : POCHELU Bernadette, ARMENDARIZ Alain, MIRANDE Mathias, HARISMENDY Emmanuelle, LADEUIX Jean-Pierre, POCHELU Didier, MINONDO Mirentxu, CHABAGNO Inès, APHECETCHE Alain.

Absents : BORDARRAMPE Xalbat (donne procuration à POCHELU Bernadette)

Secrétaire de séance : POCHELU Bernadette

Début de séance : 19h00

Ordre du jour

- Vote du Compte de Gestion 2015 : commune/lotissement/CCAS
- Vote du Compte Administratif 2015 : commune/lotissement/CCAS
- Vote du Budget Primitif 2016 : commune/lotissement
- Dissolution du CCAS
- Cession de bail rural
- Projet « Pays Basque, Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte »
- Sujets divers

Vote du Compte de Gestion

Les Comptes de Gestion de la Commune, du CCAS et du Lotissement ont été approuvés à l'unanimité.

Vote du CA 2015

➤ COMMUNE

	DEPENSES 2015	RECETTES 2015
FONCTIONNEMENT	173 725.75 €	518 806.50 €
INVESTISSEMENT	172 103.63€	91 442.48 €

➤ CCAS

	DEPENSES 2015	RECETTES 2015
FONCTIONNEMENT	1 317.20 €	1 205.13
INVESTISSEMENT	/	/

➤ Lotissement

	DEPENSES 2015	RECETTES 2015
FONCTIONNEMENT	6 803.21 €	6 803.21 €
INVESTISSEMENT	101 178.45 €	149 734.43€

Les Comptes Administratif de la Commune, du CCAS et du Lotissement ont été approuvés à l'unanimité.

Vote du BP 2016

➤ COMMUNE

	DEPENSES	RECETTES
FONCTIONNEMENT	487 859€	489 859 €
INVESTISSEMENT	419 009 €	419 009 €

➤ Lotissement

	DEPENSES	RECETTES
FONCTIONNEMENT	217 721€	217 721 €
INVESTISSEMENT	178 000€	178 000€

Les Budgets 2016 de la Commune et du Lotissement ont été approuvés à l'unanimité.

Dissolution du CCAS

Il est possible pour les communes de moins de 1500 habitants de dissoudre le CCAS. Le CCAS de ST MARTIN D'ARBEROUE étant peu actif, ses rares actions pourront être menées dans le cadre du budget général de la Commune.

La dissolution a été votée à l'unanimité.

Cession de bail rural

Le bail rural de Mr BONETBELCHE François est cédé à son fils, BONETBELCHE Iker.

Le Conseil Municipal a voté à l'unanimité la cession du bail.

Projet « Pays Basque, Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte » (TEPCV)

Un programme d'actions Pays Basque permet d'apporter un appui financier aux Communes ayant un projet territorial de transition énergétique.

Le projet de la Commune a été retenu lors de la Commission Régionale des Aides ; aussi, la Commune doit signer une convention avec le Ministère de l'écologie.

Le Conseil Municipal a voté à l'unanimité.

Sujets divers

-Présentation du programme Bien chez soi mis en place par le Conseil Départemental. Ce programme vise à lutter contre l'habitat indigne et la précarité énergétique.

Des plaquettes d'information sont disponibles en Mairie.

Fin de la séance : 20h30